

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 19/05/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/06/17
Affichage le : 10/07/17
Transmission préfecture le : 10/07/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20170630-lmc198492-DE-1-1
Du : 10/07/17
Délibération exécutoire le : 10/07/17

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 30 juin 2017

POLITIQUE D04 RESSOURCES ET CHARGES FINANCIÈRES
IMPACT DES DÉPENSES SOCIALES SUR L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU DÉPARTEMENT
DES YVELINES - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES ET SA RÉPONSE
EXERCICES 2011 ET SUIVANTS

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 243-6 du Code des Juridictions Financières,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant que le Conseil départemental doit être tenu informé dès sa plus proche réunion des rapports d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Prend acte, après en avoir débattu, du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France transmis le 27 avril 2017 et relatif à l'impact des dépenses sociales sur l'équilibre financier du département des Yvelines – Exercices 2011 et suivants – annexé à la présente délibération.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 30 juin 2017

IMPACT DES DÉPENSES SOCIALES SUR L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU DÉPARTEMENT DES YVELINES - RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES ET SA RÉPONSE EXERCICES 2011 ET SUIVANTS

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Cécile Zammit-Popescu

Votent POUR (41) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absent excusé (1) : Philippe Brillault.

Procurations (6) : Nicole Bristol à Elodie Sornay, Olivier De la Faire à Laurent Richard, Sylvie D'Esteve à Josette Jean, Pierre Fond à Janick Géhin, Michel Laugier à Karl Olive, Olivier Lebrun à Catherine Arenou.